

4 ALBERT EMBANKMENT
LONDRES SE1 7SR
Téléphone : +44(0)20 7735 7611 Télécopieur : +44(0)20 7587 3210

HKSRC.1/Circ.21
26 juin 2023

CONVENTION INTERNATIONALE DE HONG KONG POUR LE RECYCLAGE SÛR ET ÉCOLOGIQUEMENT RATIONNEL DES NAVIRES, 2009

Adhésion du Bangladesh et du Libéria

Entrée en vigueur

Se référant à la Convention internationale de Hong Kong pour le recyclage sûr et écologiquement rationnel des navires, 2009, le Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale a l'honneur de faire savoir qu'avec le dépôt des instruments d'adhésion de la République populaire du Bangladesh et de la République du Libéria, le 26 juin 2023, les conditions d'entrée en vigueur de la Convention, telles qu'énoncées au paragraphe 1 de l'article 17 de ladite Convention, sont remplies.

Le paragraphe 1 de l'article 17 de la Convention dispose ce qui suit :

"La présente Convention entre en vigueur 24 mois après la date à laquelle les conditions ci-après sont remplies :

- .1 au moins 15 États soit l'ont signée sans réserve quant à la ratification, l'acceptation ou l'approbation, soit ont déposé l'instrument requis de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion conformément à l'article 16;
- .2 les flottes marchandes des États mentionnés au paragraphe 1.1 représentent au total au moins 40 % du tonnage brut de la flotte mondiale des navires de commerce; et
- .3 le volume annuel maximal de recyclage de navires des États mentionnés au paragraphe 1.1 au cours des dix dernières années représente au total au moins 3 % du tonnage brut de l'ensemble des flottes marchandes desdits États."

Il y a, à présent, 22 États contractants à la Convention, lesquels représentent environ 45,81 %¹ du tonnage brut de la flotte mondiale des navires de commerce. Le volume annuel de recyclage de navires de ces États contractants au cours des dix dernières années représente au total un tonnage brut de 23 848 453², ce qui équivaut à 3,31 % du volume de recyclage requis.

¹ Tonnage calculé au 26 juin 2023 sur la base des données relatives au tonnage mondial communiquées par S&P Global au 20 juin 2023.

² Les données sur le recyclage, communiquées par S&P Global, sont fondées sur les volumes recyclés entre 2012 et 2021.

Par conséquent, conformément au paragraphe 1 de l'article 17 de la Convention, ladite Convention entrera en vigueur le 26 juin 2025, soit 24 mois après la date à laquelle les conditions d'entrée en vigueur ont été remplies.

L'annexe à la présente circulaire contient la liste des 22 États contractants à la Convention.

L'instrument d'adhésion du Bangladesh était accompagné de la déclaration suivante, conformément au paragraphe 6 de l'article 16 de la Convention :

"Le Bangladesh déclare qu'il exige que le plan de recyclage d'un navire soit tacitement approuvé pour que ce navire puisse être recyclé dans sa ou ses installation(s) de recyclage des navires."

L'instrument d'adhésion du Libéria était accompagné de la déclaration suivante, conformément au paragraphe 6 de l'article 16 de la Convention :

"Le Gouvernement du Libéria déclare qu'il exige que le plan de recyclage d'un navire soit tacitement approuvé pour que ce navire puisse être recyclé dans sa ou ses installation(s) de recyclage des navires."

ANNEXE

**CONVENTION INTERNATIONALE DE HONG KONG POUR LE RECYCLAGE SÛR
ET ÉCOLOGIQUEMENT RATIONNEL DES NAVIRES, 2009**

Fait à Hong Kong, le 15 mai 2009

Entrée en vigueur : 26 juin 2025

État	Date de dépôt de l'instrument	Date d'entrée en vigueur	% du tonnage mondial	Flotte marchande (tonnage brut) 2022	Volume de recyclage de navires (tonnage brut)
Bangladesh	26 juin 2023	26 juin 2025	0,20 %	3 184 415	9 888 137
Belgique	7 mars 2016	26 juin 2025	0,38 %	5 981 943	36 441
Congo	19 mai 2014	26 juin 2025	0,00 %	10 223	0
Croatie	16 février 2021	26 juin 2025	0,07 %	1 042 735	2 814
Danemark	14 juin 2017	26 juin 2025	1,45 %	22 781 376	83 233
Estonie	25 avril 2019	26 juin 2025	0,02 %	358 182	2 422
France	2 juillet 2014	26 juin 2025	0,57 %	8 970 361	5 486
Allemagne	16 juillet 2019	26 juin 2025	0,52 %	8 220 946	1 534
Ghana	18 novembre 2019	26 juin 2025	0,00 %	65 255	1 658
Inde	28 novembre 2019	26 juin 2025	0,72 %	11 335 480	12 210 082
Japon	27 mars 2019	26 juin 2025	1,99 %	31 288 121	13 343
Libéria	26 juin 2023	26 juin 2025	15,69 %	246 408 166	0
Luxembourg	29 juillet 2022	26 juin 2025	0,08 %	1 226 730	0
Malte	14 mai 2019	26 juin 2025	4,91 %	77 154 742	342
Pays-Bas (Royaume des)*	20 février 2019	26 juin 2025	0,43 %	6 679 318	11 288
Norvège	26 juin 2013	26 juin 2025	1,28 %	20 129 896	17 827
Panama	19 septembre 2016	26 juin 2025	15,63 %	245 453 297	8 559
Portugal	28 mars 2023	26 juin 2025	1,32 %	20 712 136	3 095
Sao Tomé-et-Principe	15 août 2022	26 juin 2025	0,00 %	2 510	0
Serbie	22 mars 2019	26 juin 2025	-	-	0
Espagne	3 juin 2021	26 juin 2025	0,18 %	2 821 126	21 392
Türkiye	31 janvier 2019	26 juin 2025	0,36 %	5 715 562	1 540 800
		Totaux	45,81 %	719 542 520**	23 848 453***

* Portée élargie à Bonaire, Saint-Eustache et Saba, le 20 février 2023

** 719 542 520 / 1 570 741 844 (tonnage mondial) = 45,81 %

*** 23 848 453 / 719 542 520 = 3,31 %